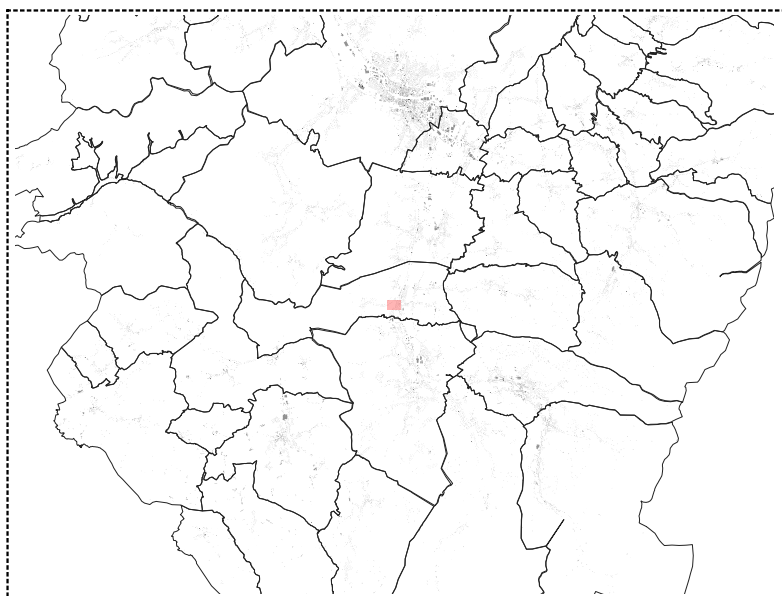
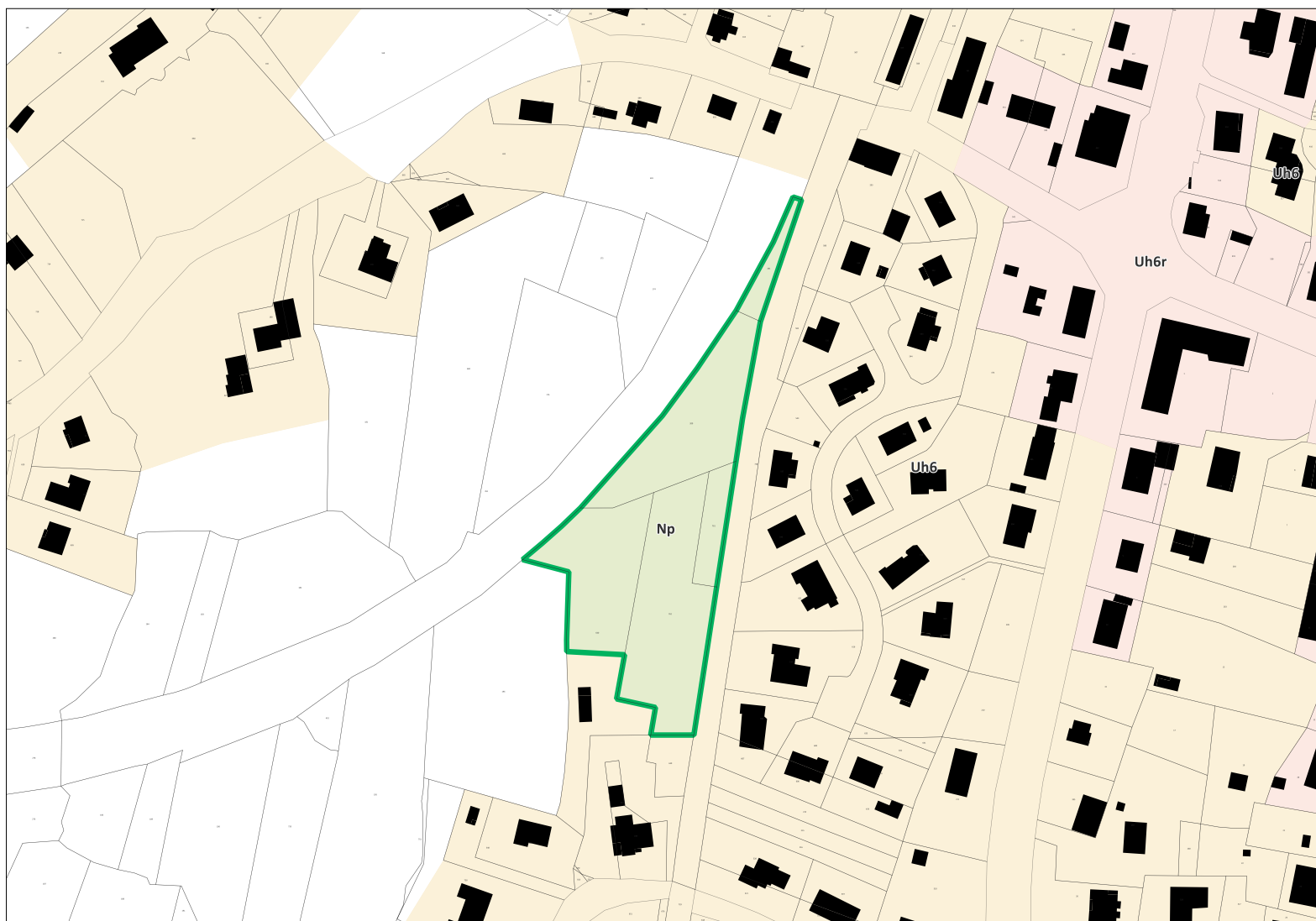




SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

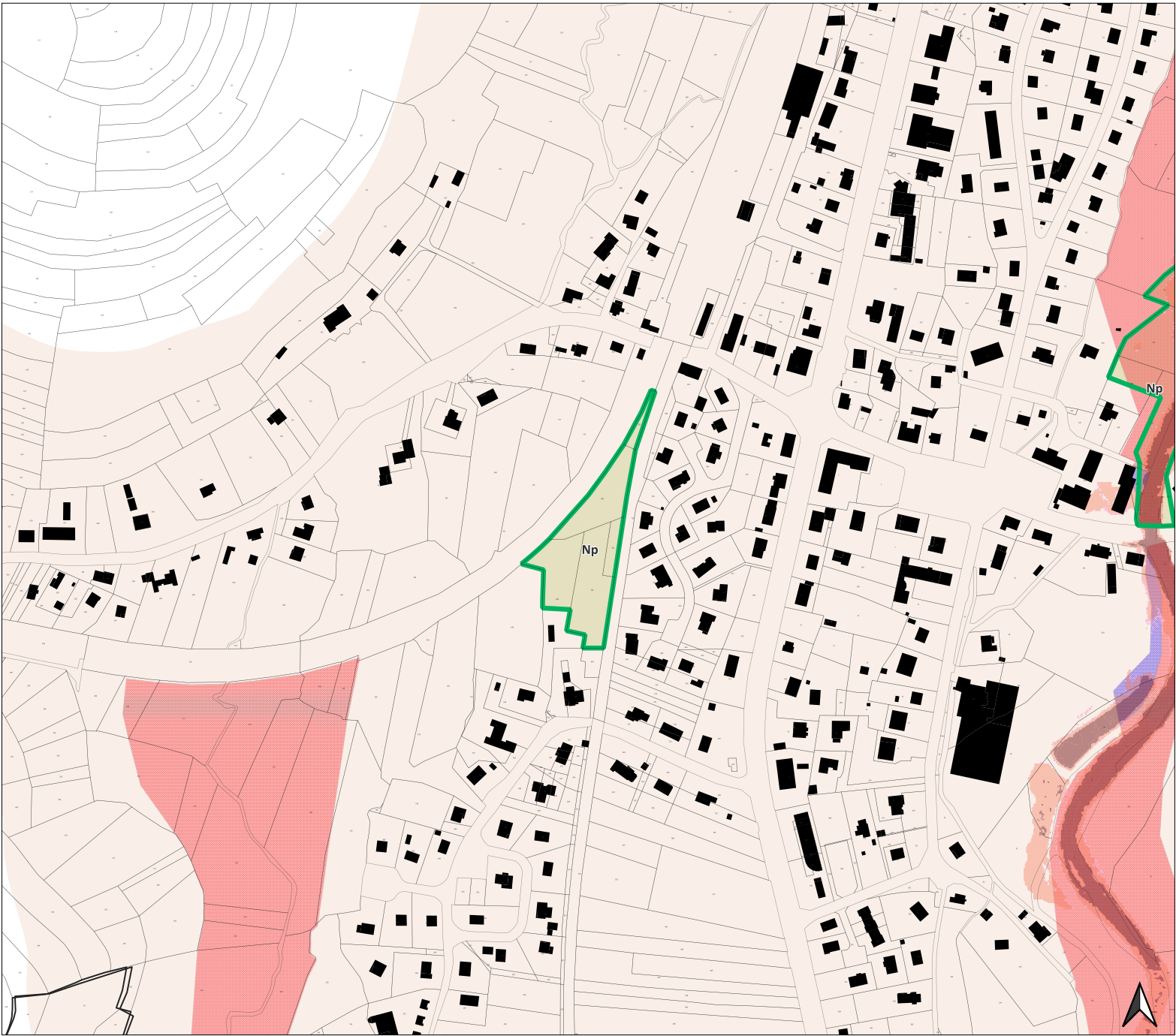
SURFACE (en ha) : 0.74

PROJET : > Création

> Public

> Volonté de la commune d'installer des tables de pique-nique et autres petits équipements au démarrage de la voie verte



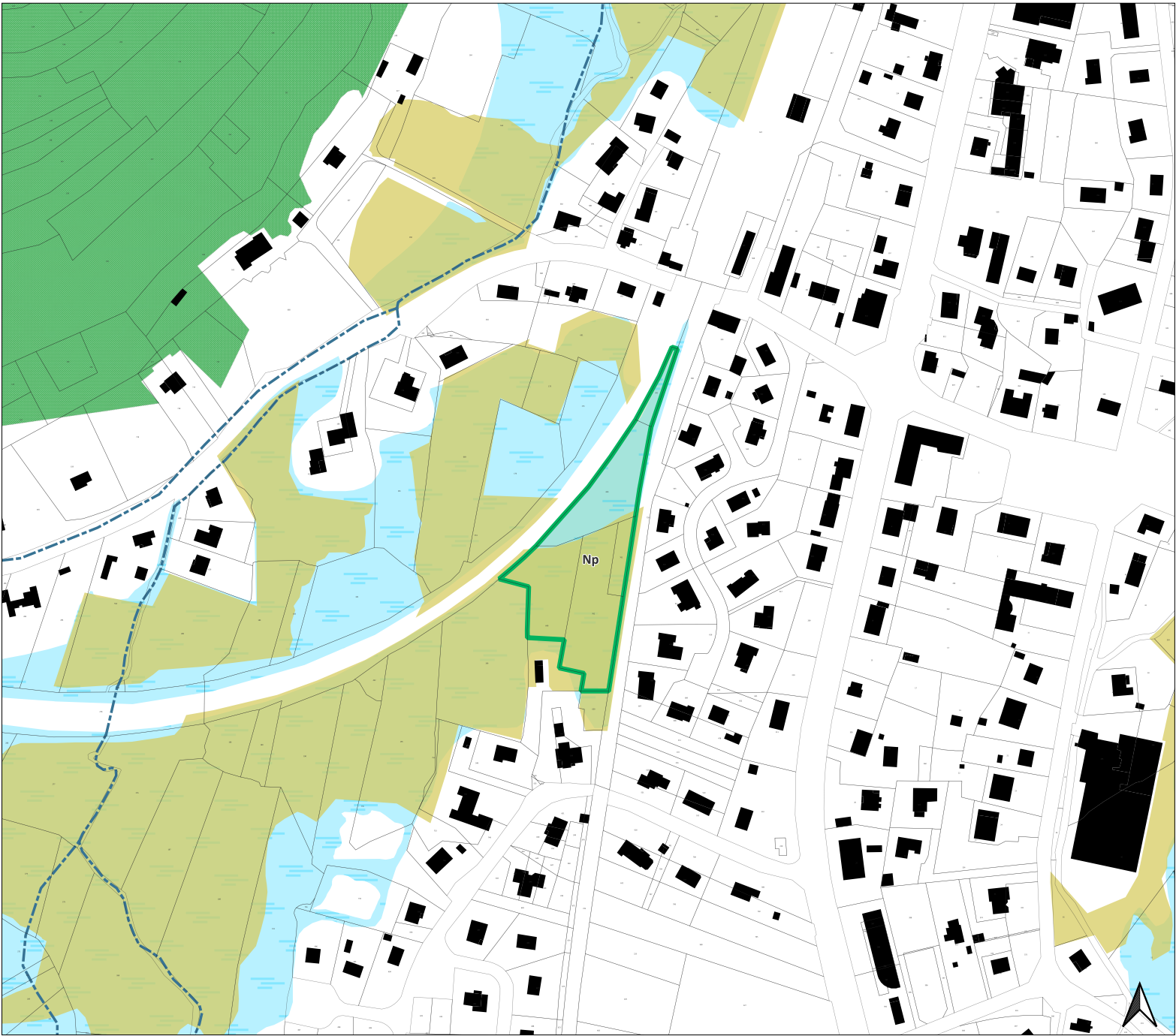


SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np
STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte
ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

- CRUE CENTENALE
- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort
 - Niveaux d'aléa : Fort
 - Niveaux d'aléa : Très fort

- PPRI DE LA MEURTHE
- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
 - Zone rouge : zone d interdiction
- ARGILES
- Faible
 - Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

ENJEUX : Seuls des aménagements légers sont autorisés afin de limiter les impacts sur les milieux.

- Délimitation du secteur
- Enjeux environnementaux et paysagers
- Arrêté de Protection de Biotope

ZNIEFF 1

ZNIEFF 2

NATURA 2000

Zone Humide Effective

Réserve nationale

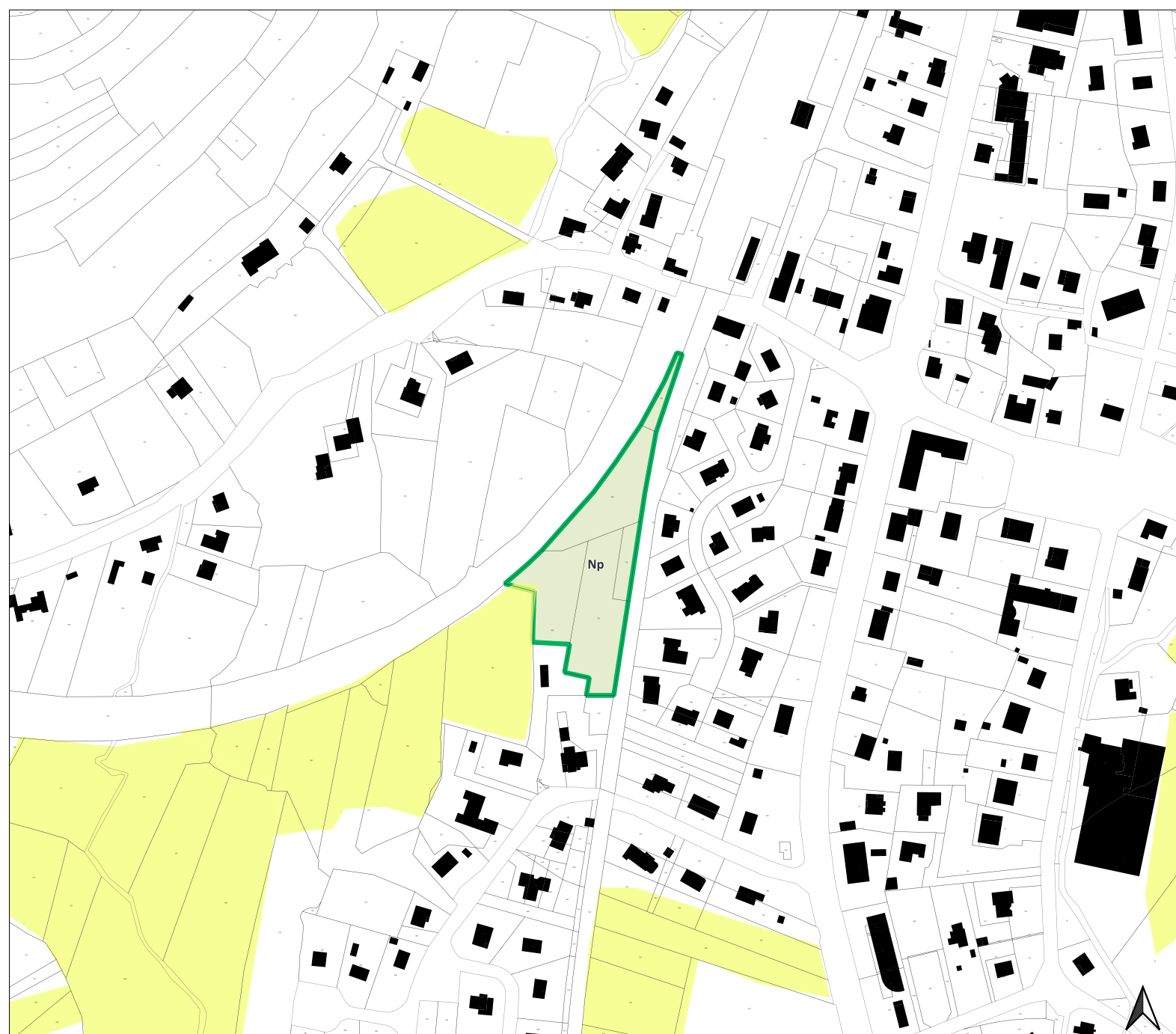
Réservoirs trame prairie

Corridors trame prairie

Réservoirs trame forêt

Corridors trame forêt

Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np
STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte
ENJEUX : Seuls des aménagements légers sont autorisés afin de limiter les impacts sur les milieux.

-  Délimitation du secteur
- Enjeux agricoles**
 -  Bâtiments agricoles
 -  Périmètre ICPE
 -  Périmètre RSD
 -  Registre Parcellaire Graphique 2022
- Enjeux forestiers**
 -  ONF- Forêts Publiques